



PONANT, inaugure la reprise des croisières aux Seychelles



PONANT est la première compagnie de croisière à reprendre son activité aux Seychelles. Le *Bellot* y débute sa navigation ce jour, le 18 novembre, au départ de Mahé.

« Après de longs mois d'attente, nous sommes fin prêts à reprendre nos opérations aux Seychelles. Cela fait près de 20 ans que nous emmenons nos passagers à la découverte de ce paradis terrestre. Nous sommes heureux de pouvoir contribuer activement à la relance du tourisme seychellois. », témoigne Hervé Bellaïche, Directeur général adjoint de PONANT.

Cette première croisière Expédition parcourra 8 îles emblématiques du 18 au 26 novembre 2021 au départ de Mahé.

Durant la saison hiver 2021-2022, *Le Bellot* sera rejoint par *Le Bougainville* et *Le Jacques-Cartier*. L'archipel des Seychelles sera à l'honneur avec 5 itinéraires et 19 croisières de novembre à avril. La saison hiver 2022-2023 est également ouverte : 6 itinéraires et 18 croisières sont proposés.

Un protocole sanitaire renforcé

À bord comme à terre la sécurité des passagers est une priorité absolue pour PONANT avec un protocole sanitaire s'appuyant sur des normes supérieures aux réglementations internationales. Ce protocole sanitaire renforcé repose sur la délimitation à bord des navires d'une zone « Anti-Covid », une bulle sanitaire étanche basée sur un principe de double protection : aux mesures de filtrage et décontamination à l'embarquement s'ajoutent les protocoles sanitaires et mesures barrières tout au long de la croisière.

Pour les croisières Expédition, PONANT renforce son protocole avec obligation d'un résultat négatif de test PCR de moins de 72 heures avant embarquement et d'un parcours vaccinal complet (ou immunité naturelle).



Pour en savoir plus sur notre protocole sanitaire* : [cliquez ici](#)

*Ce document peut être ajusté en fonction des avancées médicales, sanitaires et scientifiques

À propos des PONANT EXPLORERS

Dotés d'équipements innovants, de cabines au design élégant, de grandes suites vitrées, de salons largement ouverts vers l'extérieur, ces yachts à taille humaine (seulement 88 cabines, toutes avec balcon privé, 4 suites avec baie vitrée et terrasse privative) offrent, de par leur conception et leur petite taille, une expérience de croisière unique. Les PONANT EXPLORERS disposent d'une marina modulable, permettant un accès baignade directement depuis le navire, ainsi que d'un mini-port immergé facilitant de nombreuses activités nautiques (kayak, paddle, etc.).

Ces yachts sont également dotés d'un salon sous-marin multi-sensoriel, baptisé *Blue Eye*. Placé au sein de la coque, sous la ligne de flottaison, il permet aux passagers de percevoir, écouter et ressentir le monde sub-aquatique. Ce concept exclusif, véritable prouesse technologique, a été conçu en collaboration avec l'architecte académicien, Jacques Rougerie.

À PROPOS DE PONANT

Fondée en 1988, par des officiers de la Marine Marchande, PONANT a su créer un nouveau style de croisières, sous pavillon français, à travers une conception unique du voyage en mer et un engagement à promouvoir un tourisme durable et responsable. Accéder à des territoires exceptionnels à bord de yachts au design raffiné où art de vivre et cuisine d'excellence tiennent une place de choix : telle est la promesse d'un voyage PONANT, unique et authentique.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Contacts Presse | Laure Foulatier +33(0)4 88 66 64 38 | Aurélie de Paula +33(0)4 88 66 64 16 | presse@ponant.com

#PONANT / #INSTANTPONANT

© Crédits photos : PONANT - Olivier Anrigo, Tamar Sarkissian

